

Contrat d'entretien de type « type de contrat »

concernant l'installation/les parties d'installation suivante(s) :

1 pompe à chaleur NIBE de type « description »

L'exécution du contrat d'entretien se rapporte à l'installation/aux parties d'installation située(s) à l'endroit indiqué ci-dessous :

Nom :

Adresse :

Code postal / Localité / Pays :

Article 1 Fréquence d'entretien

NIBE Energietechnik B.V. procédera 1 x par an, pour la première fois en --, à l'inspection et à l'entretien de l'installation/des parties d'installation susmentionnée(s). Les prochaines dates sont respectivement prévues en --. Durant la période intermédiaire où NIBE ne procède à aucun entretien, nous vous conseillons de contrôler régulièrement l'installation conformément aux instructions figurant dans le manuel d'utilisation.

Article 2 Entrée en vigueur et durée

Le présent contrat prend cours le -- (année civile 2018). Il est conclu pour une durée de -- ans et se termine le --. En l'absence de résiliation écrite au plus tard trois mois avant la date d'échéance du contrat, le contrat sera à chaque fois tacitement prolongé d'un an. Le prix du contrat sera automatiquement indexé sur base annuelle conformément à l'indice CBS du « Technische Groothandel ».

Article 3 Prix

Le prix de l'inspection et de l'entretien s'élève à -- € (indice des prix 2018) net hors TVA pour deux ans. La main-d'œuvre, les frais de déplacement et le petit matériel sont compris dans ce prix.

Le paiement doit être effectué dans les 30 jours de la date facture. La première facturation aura lieu en janvier de la première année de réalisation de l'inspection et de l'entretien. Ensuite, la facturation se fera en janvier des années suivantes au cours desquelles nous procéderons à l'entretien.

Article 4 Travaux

L'inspection technique est effectuée lors de jours ouvrables réguliers. On entend par jours ouvrables réguliers : du lundi au vendredi inclus, de 8h00 à 17h00, à l'exception des jours fériés généralement reconnus. Le jour et l'heure de l'exécution des travaux seront convenus en concertation avec vous.

Travaux d'entretien à effectuer :

Pompe à chaleur

- Inspection visuelle de la pompe à chaleur au niveau de la présence de fuites, de l'usure des conduites et des câbles par frottement, de la fixation de pièces, de l'isolation et du câblage.
- Test fonctionnel et contrôle du bon fonctionnement du circuit frigorifique de la pompe à chaleur.
- Contrôle au niveau d'un bruit anormal des pompes et des compresseurs.
- Tests fonctionnels des pompes et des vannes à trois voies.

- Contrôle de la quantité d'eau (flux) dans le système source et le système d'émission (si d'application).
- Contrôle du réglage et des capteurs.
- Test fonctionnel de la pompe à chaleur au niveau du chauffage, du refroidissement et de l'eau du robinet.

Raccords aériens du système source (si d'application)

- Contrôle visuel des raccords.
- Contrôle de la teneur en glycol (protection contre le gel) de la source.
- Contrôle des filtres à impuretés et nettoyage, le cas échéant.
- Contrôle du vase d'expansion / vase de niveau.
- Contrôle de la pression dans le système source et remplissage éventuel.
- Contrôle de l'isolation au niveau de dégâts et de la densité gazeuse.

Système d'émission (si d'application)

- Contrôle de la pression dans le système et remplissage éventuel.
- Contrôle visuel des raccords des parties remplies d'eau, des raccords et des vannes.
- Contrôle du volume de gaz du vase d'expansion.
- Contrôle des filtres à impuretés et nettoyage, le cas échéant.

Autres

- Enregistrement et contrôle des heures de fonctionnement, des connexions et des pannes de la pompe à chaleur.
- Lecture et analyse des avis d'incident technique récents.
- Rédaction du rapport d'entretien.

Article 5 Réparation

Les éventuelles réparations, pour autant qu'elles tombent sous la garantie, seront effectuées conformément au régime de garantie en vigueur. En cas de dommages exclus de nos clauses de garantie, nous vous contacterons à ce sujet et fournirons une indication de prix. Après accord écrit, NIBE Energietechnik B.V. procédera à la réparation.

Article 6 Accessibilité

L'ingénieur service de NIBE Energietechnik B.V. doit toujours avoir un accès libre, dégagé et sans risque à la salle / à l'endroit où sont installés les produits NIBE. Les produits qui ne sont pas accessibles librement et sans risque sont exclus de l'inspection.

Les heures d'attente ou le retard résultant notamment de l'impossibilité d'avoir accès aux produits, qui ne peut pas être imputée à NIBE Energietechnik B.V., peut être facturé au commettant.

La location des échafaudages ou élévateurs éventuellement nécessaires n'est pas comprise dans le prix.

Conditions

Les conditions générales de NIBE Energietechnik B.V. s'appliquent à tout moment au présent contrat.